

"L'amélioration permanente doit devenir la règle de Parcoursup" (Philippe Baptiste devant l'Opecst)

7-9 minutes

"Les objectifs politiques de la réforme ont été atteints", affirme Philippe Baptiste, lors d'une audition par l'Opecst, le 22 novembre 2018 à l'Assemblée nationale. Il y a présenté le bilan du fonctionnement de la plateforme, qui "est améliorable et sera améliorée". Le calendrier sera revu afin que la première phase se termine fin juillet au plus tard", annonce-t-il. Huit représentants du ministère, chercheurs, universitaires, étaient conviés à cette audition.



Les membres de la table ronde de l'OPECST sur "le bilan du fonctionnement des algorithmes de Parcoursup" le 22 novembre 2018.

"L'ensemble des candidats a été affecté" via Parcoursup en 2017-2018 et "les objectifs politiques de la réforme ont été atteints", déclare Philippe Baptiste, directeur du cabinet de Frédérique Vidal, dans le cadre d'une audition par l'Opecst sur "le bilan du fonctionnement des algorithmes de la plateforme Parcoursup". Mais "l'amélioration permanente doit devenir la règle" et des ajustements seront à faire, prévient-il.

la phase principale clôturée fin juillet 2019 "au plus tard"

"Pour 2019, la première phase de Parcoursup se terminera à la fin du mois de juillet au plus tard", annonce Baptiste Philippe, reconnaissant que "le calendrier est un point majeur à améliorer". Cette accélération de la procédure ne devrait pas poser problème, puisque cette année, la convergence s'est faite rapidement : fin juillet 2018, "97 % des candidats avaient accepté la proposition qu'ils garderaient jusqu'à la fin de la procédure", explique Philippe

Baptiste. Il répond en cela à une inquiétude formulée par Cécile Lecomte, présidente de la [Courroie](#) et vice-présidente de l'université de Rennes-I, qui fait part des difficultés dues au chevauchement de la première phase et de la phase complémentaire de Parcoursup en août, mais aussi à celle de parlementaires présents qui relatent les inquiétudes et le stress des candidats et de leur famille.

Il y aura cependant "des efforts à faire pour le mois d'août afin de s'assurer que les places laissées vacantes soient effectivement redistribuées aux candidats sans propositions", souligne Philippe Baptiste. "Pour la procédure 2018, août s'est caractérisé par la gestion des démissions", fait valoir Hugo Gimbert, chercheur en informatique au CNRS et l'un des concepteurs de l'algorithme de Parcoursup. Pour Emmanuel Roux, président de la commission juridique de la [CPU](#), "ce fut un mois difficile pour les personnels d'université" ([lire sur AEF info](#)).

Puisque l'affectation s'effectue via l'algorithme "au fil de l'eau, les candidats en attente dépendent de la réponse des autres, explique Claire Mathieu, directrice de recherche en informatique au CNRS. Pour autant, il faut rester vigilant car "convergence ne signifie pas forcément la certitude des candidats", certains attendant jusqu'au bout de la procédure une place dans une autre formation qu'ils souhaitent davantage. Philippe Baptiste prévient cependant que "tout ne sera pas réglé en juillet 2019" : "quel que soit le système, nous aurons des tensions inéluctables". Claire Mathieu confirme cette analyse : "l'algorithme comportant une faiblesse structurelle, il est inéluctable que des candidats soient laissés sur le carreau" et c'est pourquoi cette première phase doit s'accompagner de méthodes annexes, telle que la phase complémentaire".

La non hiérarchisation, un "choix politique"

"Il n'y aura pas de retour à la hiérarchisation des vœux, confirme Philippe Baptiste. C'est un choix politique. La hiérarchisation limitait la liberté de choix des candidats : avec APB, [les lycéens] ne mettaient en premiers choix que des vœux qu'ils pensaient être sûrs d'avoir." Mais Cécile Lecomte estime que, dans un parcours d'orientation, la hiérarchisation est "fondamentale". "Le fait de communiquer sur la non-hiérarchisation a fait que de nombreux candidats n'ont pas réfléchi à leur orientation et se sont retrouvés à hésiter face à plusieurs propositions, bloquant ainsi les places pour d'autres candidats", nuance-t-elle. Il faut dissocier la hiérarchisation sur la plate-forme et les choix d'orientation que le candidat doit réfléchir en amont, explique-t-elle.

Sur Parcoursup, "presque la totalité des candidats admis se sont effectivement inscrits dans la formation qu'ils avaient acceptée, alors que nous avons 10 % d'admis [finalement] non-inscrits avec APB", fait valoir Gilles Roussel, président de la CPU. Selon lui, cela est dû au fait d'avoir laissé aux étudiants le temps de réfléchir sans les contraindre à hiérarchiser leurs vœux. "L'ordre des vœux des candidats en mars n'est pas le même que celui de mai ou de juin", relate Philippe Baptiste. Il confirme les annonces de Frédérique

Vidal : l'anonymat des dossiers est une question actuellement à l'étude, ainsi que la mise en place d'un répondeur automatique ([lire sur AEF info](#)). Parmi les ajustements techniques à venir, "il n'y aura pas de grand bouleversement", affirme-t-il. L'affichage du rang du dernier candidat admis l'année dernière et le taux de remplissage des formations feraient partie des nouveautés.

25 % des formations ont utilisé l'outil d'aide à la décision

"Nous avons publié le code source de l'algorithme de Parcoursup avec trois mois d'avance sur le délai dans un format ouvert. Si l'intégralité du code n'est pas rendue publique pour des raisons de sécurité, notamment les accès aux pages de données, le cœur algorithmique est disponible", dit Philippe Baptiste. Hugo Gimbert insiste : "nous avons rendu public ce code en essayant de suivre les meilleures pratiques possible. D'abord en les publiant avant leur mise en application via un logiciel libre et en faisant un effort pédagogique : nous avons publié à côté du code source des documents fournissant des exemples ou explication, ainsi qu'un espace de discussion et la possibilité de tester ces algorithmes." Cet algorithme a été considéré par ses créateurs comme "code critique, dont la défaillance peut entraîner des conséquences dramatiques", c'est pourquoi, à l'issue de chaque calcul, "les résultats sont vérifiés", affirme Hugo Gimbert. Il faut encore "apporter une preuve mathématique que le code source est bien le reflet de l'algorithme".

Gilles Roussel, président de la CPU, répond à une question du sénateur Pierre Ouzoulias (CRC) ([lire sur AEF info](#)), formulée par la sénatrice de l'Essonne Laure Darcos (LR) : "Non, il n'y a pas d'outils systématiques" utilisés par les commissions d'examen pour ordonner les dossiers des étudiants. "Il est nécessaire pour nous de mettre de l'humain dans cette opération puisque nous avons des candidats avec une grande diversité de profils." Philippe Baptiste affirme que seules 25 % des formations ont utilisé l'outil d'aide à la décision mis à la disposition des établissements par le Mesri. Emmanuel Roux annonce qu'il n'y a eu que 10 recours contentieux avec Parcoursup cette année, "beaucoup moins qu'avec APB" ([lire sur AEF info](#)).